



LE MONITORING

DU PORT AUTONOME DE KRIBI • MARDI 20 NOVEMBRE 2018

Cette revue de la presse donne l'essentiel de l'actualité du secteur maritime, de la logistique et des transports au Cameroun, en Afrique et dans le reste du monde. Constituée d'une sélection d'articles en rapport avec les centres d'intérêt du Port autonome de Kribi (PAK), elle provient de plusieurs sources auxquelles la [Cellule de Communication et des Relations publiques](#) a pu avoir accès. Des références sont indiquées entre parenthèses pour permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre et d'approfondir éventuellement leur lecture. Le contenu de cette revue de presse ne reflète cependant en aucun cas le point de vue du PAK.

CAMEROUN

Rallongement des temps de passage au port de Douala : des opérateurs menacent de manifester

Au Port autonome de Douala, des opérateurs des sociétés de transit et de manutention sont forts mécontents des délais de sortie, de plus en plus longs, de véhicules et envisagent de manifester leur courroux dans les rues de la capitale économique.

L'information est contenue dans une note d'information des services de la Police régionale adressée au Gouverneur de la région du Littoral, et dont la Cellule de communication a pu obtenir une copie.

Les services de sécurité y indiquent de nombreux « dysfonctionnements » notamment dans les opérations de dédouanement des véhicules. Dysfonctionnements qui, selon la Police, auraient pour origine l'instabilité de la connexion internet, les difficultés d'obtention de la carte de contribuable ainsi que sa mise à jour dans la plateforme du Guichet unique, l'approximative opérationnalité du nouveau système de validation SGS et le mauvais état des voies desservant la plateforme portuaire.

Les renseignements obtenus par la Police font état de ce que les opérateurs entendaient exprimer leur courroux dès le lundi 19 novembre à travers des marches sur les artères de la ville.

AFRIQUE CENTRALE

L'Office des ports du Gabon réclame 12 millions d'euros de taxes à Bolloré Transport et Logistics

L'Office des ports et rades du Gabon (Oprag) et Bolloré Transport Logistics (BTL) sont opposés depuis des semaines sur le paiement d'une ardoise que le premier réclame au second.

L'information qui a été révélée par le confidentiel *La Lettre du Continent*, il y a quelques semaines, vient de connaître un nouvel épisode toujours par voie de média. Ainsi, apprend-on de l'hebdomadaire panafricain *Jeune Afrique* en kiosque, l'Oprag réclame à BTL, le paiement de 12 millions d'euros au titre de diverses taxes non encore perçues. Celles-ci, rapporte l'hebdomadaire, portent notamment sur les frais de sécurisation du port ainsi que sur des clauses négociées permettant aux deux opérateurs privés de travailler sur le terminal d'Owendo.

Le directeur général de l'Oprag, Sayid Abeloko (photo), cité par le magazine, indique qu'une solution négociée sera trouvée afin de régler ce différend. Une rencontre est d'ailleurs prévue dans les jours à venir pour « trouver un terrain d'entente ».

Mais l'Oprag a demandé aux compagnies maritimes de s'acquitter auprès de son guichet des redevances portuaires à l'instar des frais de stationnement portuaire, autrefois perçus par Bolloré qui les reversait à son tour à l'Autorité portuaire nationale.

<http://www.lenouveaugabon.com/logistique/1311-14219-selon-la-presse-l-office-des-ports-du-gabon-reclame-12-millions-d-euros-de-taxes-a-bollore-transport-et-logistics>

RESTE DE L'AFRIQUE

Algérie : Acquisition de 7 nouveaux remorqueurs de navires pour 6 entreprises portuaires

Sept nouveaux remorqueurs de navires destinés à six entreprises portuaires ont été réceptionnés dimanche 18 novembre au niveau du port d'Alger, tandis que trois (3) autres arriveront dans les prochains jours, a indiqué le P-dg du groupe Services portuaires (Serport), Achour Djelloul.

"Il s'agit d'une flottille de remorqueurs de navires au nombre de dix (10), sept ont été réceptionnés et trois autres arriveront dans les prochains jours", a affirmé M.Djelloul, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de ces nouveaux remorqueurs par le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane.

Selon les explications de ce responsable, cette première tranche des sept (7) remorqueurs profitera aux ports de Bejaïa, Djendjen, Tenes, Annaba, Mostaganem ainsi que le port de Skikda avec deux remorqueurs.

Pour la deuxième tranche, elle comporte trois (3) remorqueurs, qui seront encore destinés au port de Annaba et de Djendjen, et un troisième à celui de Skikda qui s'est déjà doté de deux remorqueurs.

D'un montant global de 76,14 millions d'euros, la commande de cette nouvelle flottille s'est effectuée auprès du constructeur naval espagnol Astilleros Armon pour neuf remorqueurs, alors que le constructeur italien Vittoria, a réalisé un seul remorqueur.

Destiné à traiter tous types de navires (commerce ou hydrocarbures) ces remorqueurs "de dernière génération", sont de "très faibles incidences environnementales", a assuré le Pdg de Serport.

" Ils sont dotés de moyens les plus modernes de lutte contre les incendies, ont la capacité de recherche et de localisation de navires en détresse et sont également capables d'effectuer des opérations d'assistance et de sauvetage de navires en difficultés et d'effectuer des opérations d'avitaillement en mer ainsi que des missions escorte, a-t-il énuméré.

Cette nouvelle flotte qui s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental pour la modernisation du secteur portuaire de l'Algérie devrait, selon lui, renforcer la flotte de remorqueurs existante, composée actuellement d'une cinquantaine d'unités réparties à travers les ports du pays.

<https://fr.allafrica.com/stories/201811190557.html>

Maroc: L'armateur CMA CGM lance une caravane au profit des producteurs agricoles marocains

L'armateur CMA CGM a inauguré, récemment à Casablanca, son conteneur itinérant, le "Maroc Reefer Tour", en vue d'aller rencontrer, dans différentes régions du Royaume, des producteurs d'agrumes et de primeurs marocains et leur présenter son savoir-faire.

Sept villes marocaines accueilleront ce conteneur itinérant, transformé et spécifiquement aménagé, qui part, de novembre à janvier prochain, sur le terrain à la rencontre des clients du Groupe, notamment dans les principales zones exportatrices de fruits et légumes (nord, centre, Tensift et Souss), rapporte la MAP.

Présentant cette initiative lors d'une rencontre, Laurent Calvino, directeur du Groupe au Maroc, a indiqué que sept villes ont été choisies (Casablanca, Agadir, Marrakech, Beni Mellal, Berkane, Larache et Tanger) pour aller au plus près des producteurs d'agrumes et de primeurs marocains, qui sont actuellement en saison d'export.

Au cours de ces escales, a-t-il poursuivi, les clients du Groupe pourront notamment étudier le fonctionnement d'un conteneur réfrigéré (Reefer) CMA CGM et développer "les bonnes

pratiques" permettant d'optimiser le transport de leurs produits, a-t-il ajouté, observant que cette "tournée inédite" offrira un espace d'échange sur la diversité de l'offre CMA CGM et permettra le développement des exportations des fruits et légumes.

(<https://fr.allafrica.com/stories/201811160458.html>)

RESTE DU MONDE

Cinq leaders de la ligne régulière créent une association mondiale du shipping

Cinq armateurs issus des tout premiers rangs mondiaux du transport conteneurisé ont décidé de créer une association commune. Une structure dont l'objectif est de jeter les fondements de la numérisation, de la standardisation et de l'interopérabilité dans le secteur dont ils sont issus. AP Møller-Maersk, CMA CGM, Hapag-Lloyd, MSC et Ocean Network Express (One) discutent actuellement sur le profil et la mise en place de cette plateforme commune.

Les responsables informatiques de ces cinq opérateurs de taille mondiale ont entamé des négociations sur les termes de la création de normes communes en matière de technologie de l'information. Des données qui seront libres d'accès et gratuites pour tous les acteurs du secteur de la ligne régulière conteneurisée.

"C'est dans l'intérêt des clients et de toutes les parties prenantes que les transporteurs maritimes conteneurisés vont pouvoir créer une base commune de données informatiques", déclare André Simha, directeur des Systèmes d'information de MSC et porte-parole du groupe. "Nous nous efforçons de réduire les formalités administratives et d'améliorer la transparence. Le moment est opportun, car les technologies émergentes créent de nouvelles opportunités favorables aux clients". Il estime que les compagnies ont tout à gagner à travailler ensemble plutôt que de continuer à agir chacune dans leur coin.

Alors que le monde du shipping est déjà structuré en de nombreuses organisations et en associations diverses, les cinq armateurs ont identifié la nécessité de voir émerger une structure neutre et à but non lucratif dont la vocation est de reverser ses bénéfices à ses membres et actionnaires.

L'association, qui se dit déjà prête à accueillir de nouveaux membres, n'a pas l'intention de développer ou d'exploiter une plateforme numérique, mais vise à assurer l'interopérabilité par le biais de la normalisation des données. Ses dirigeants soulignent qu'il n'est pas prévu pour autant de négocier en son sein des questions commerciales ou opérationnelles.

(https://www.lantenne.com/Cinq-leaders-de-la-ligne-reguliere-creent-une-association-mondiale-du-shipping_a45201.html)

Maersk lance la réservation de conteneurs en temps réel

"Nous rendons la réservation d'un conteneur aussi facile que celle d'un billet d'avion". C'est ainsi que Maersk Line présente son nouveau service de "booking" à confirmation instantanée, une première dans le secteur de la ligne maritime régulière, selon l'armateur danois.

Grâce à cet outil en ligne, les chargeurs peuvent finaliser leur réservation "en quelques secondes contre des temps d'attente pouvant atteindre deux heures auparavant".

L'interface proposée par le numéro un mondial de la ligne régulière présente aux utilisateurs les capacités disponibles sur les navires, la liste des dépôts proposant des conteneurs vides "et d'autres services à valeur ajoutée".

"Plus important, ils sont certains que leur réservation ne sera pas annulée lors des étapes suivantes", insiste Maersk, qui précise qu'"à cause de manque d'espace sur les navires ou d'indisponibilité d'outillage, 10 % des bookings sont soit annulés, soit reportés sur un autre navire".

Selon l'armateur, les réclamations qui suivent généralement ces reports comptent pour 15 % des appels et du temps de communication du service client et génèrent l'échange de près de 200.000 e-mails chaque mois.

En même temps que la confirmation instantanée, Maersk rend possibles les réservations depuis son application mobile, une demande de longue date de la part de ses clients.

"Maersk opère sur des marchés où les smartphones constituent l'outil de travail de base", justifie Sonny Dahl, responsable global du service et de l'expérience client chez AP Møller-Maersk.

Le groupe précise que la confirmation instantanée est disponible pour tous dans sa version beta sur les modules de réservation en ligne pour les marques Maersk Line, Sealand et Safmarine. Le service n'est encore disponible que pour les conteneurs dry. Les conteneurs reefer, les marchandises dangereuses (IMDG) et les ports secs doivent être ajoutés à ses fonctionnalités en 2019.

(https://www.lantenne.com/Maersk-lance-la-reservation-de-conteneurs-en-temps-reel_a45035.html)

Formation : Inspecter les navires pour assurer un haut niveau de sécurité dans les transports maritimes

Inspecter les navires est une tâche essentielle. Les inspections menées par les États du port et les États du pavillon sont en effet décisives pour faire en sorte que les normes applicables aux navires restent élevées et réduire le nombre d'accidents et d'événements de pollution du milieu marin.

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité dans la région, un cours de formation régional à l'intention d'inspecteurs de navires des Caraïbes (CASIT) a été organisé du 29 octobre au 16 novembre à Trinité-et-Tobago.

L'objectif de la formation était de préparer les inspecteurs à travailler au sein des administrations maritimes caribéennes. À l'issue de ces trois semaines, les participants devraient être en mesure de procéder à des inspections au titre de l'État du pavillon à bord de tous les navires d'une longueur inférieure à 24 mètres et de réaliser des visites annuelles et de renouvellement à bord de navires d'une jauge brute allant jusqu'à 500. Ils devraient également être aptes à effectuer les inspections prévues dans le cadre du contrôle par l'État du port, qui prévoient d'inspecter les documents à bord de tous les navires.

Le cours a par ailleurs abordé toute une série de questions théoriques, comme le respect des traités internationaux, les différents régimes de contrôle par l'État du port ou l'État du pavillon, les organismes reconnus, les conventions sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution ou encore les recueils de règles de sécurité. Il a aussi permis de couvrir des aspects techniques tels que la stabilité des navires, les lignes de charge, les cargaisons dangereuses, les installations de machines et la construction des coques.

Les participants ont ensuite été formés sur plusieurs questions relatives aux conditions de travail et de vie à bord des navires, conformément à la Convention du travail maritime de 2006 de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

(<http://www.imo.org/fr/MediaCentre/WhatsNew/Pages/default.aspx>)

BONNE LECTURE